

Le monde conjugué au féminin

Ecrivaine et enseignante, Elisabeth Thorens-Gaud rédige des carnets de voyage avec, pour fil rouge, des destins de femmes. Dernier en rayon, la Suisse...

Un amour inconditionnel pour les voyages et les rencontres, une passion pour l'écriture, et l'envie de mettre en lumière le parcours de femmes: voilà les principaux ingrédients à l'origine des carnets de voyage réalisés par Elisabeth Thorens-Gaud. Une démarche, initiée avec son amie Carin Salerno – avec qui elle consigne le premier de la série sur la Tanzanie –, qui vise ainsi à valoriser la manière dont les femmes appréhendent le monde. A faire entendre leur voix. A les sortir de l'ombre. Dernière parution en date: le guide consacré à l'Helvétie* que l'on découvre à travers le regard et le parcours d'habitantes provenant des quatre coins du pays. Des protagonistes sélectionnées dans différents milieux socio-professionnels qui se distinguent toutes par des expériences de vie positives. Un dénominateur commun important aux yeux de l'auteure, désireuse d'offrir à travers son ouvrage, richement illustré, «une part de rêve». Mais les Suissesses voient-elles vraiment le monde autrement que leurs homologues masculins? «Oui, leur vision, leur manière de s'exprimer sont différentes. Elles ouvrent davantage leur cœur. Font confiance à leur intuition. Privilégient l'humain», affirme Elisabeth Thorens, non sans dénoncer au passage «un sexisme invisible, ordinaire». Et souligner les difficultés qu'elles rencontrent pour concilier vie familiale et professionnelle. Du vécu, l'écrivaine et enseignante de culture générale à mi-temps à l'Eracom et à l'École technique et des métiers à Lausanne (ETML), mariée et mère de deux grands enfants, ayant aussi été confrontée à ces questions.

Séjour stimulant

«Dans tous les cas, l'important, c'est d'assumer ses choix», relève-t-elle, tout en nuancant sa pensée: «Du moins, quand on en a. J'ai conscience d'être privilégiée. Et d'avoir reçu une bonne éducation.» Une instruction qu'elle a peaufinée à Boston (USA) où la licenciée en lettres a suivi son époux, chercheur. «Nous y avons vécu de 1986 à 1991. Nos enfants sont nés là-bas. Mère au foyer, sans permis de travail, j'ai alors décidé de reprendre des études de management et d'adminis-



Rayonnante. Elisabeth Thorens-Gaud trouve dans la nature équilibre et bien-être.

tration à Harvard.» Et Elisabeth Thorens, 56 ans, de retenir surtout de ce séjour une compréhension de ce que signifie vivre dans un pays étranger et des efforts qu'il a fallu faire pour s'intégrer. «Une expérience très riche intellectuellement, stimulante.» Mais si elle apprécie alors certains aspects de cette Amérique, favorable aux audacieux, elle se trouve en revanche en porte-à-faux avec «son capitalisme à outrance» et entend élever ses enfants dans la culture et les valeurs européennes. De retour dans nos frontières, les Thorens-Gaud s'installent à Lausanne. Et c'est là que, hésitant entre le journalisme, la communication et l'enseignement, la jeune mère opte pour la dernière option, davantage compatible avec sa vie de famille. Reste que ses envies d'écriture continuent à la titiller, déjà bien présentes du temps de l'Université. Elle rédige d'ailleurs à cette époque des piges pour le *Journal de Genève* et *Le Courrier* et, plus tard, pour *Le Temps*. Un cap sera toutefois vraiment franchi en 2009, où elle prend un congé sabbatique pour écrire un livre.

Barrage à l'homophobie

Une période charnière sur le parcours de cette belle et sensible quinquagénaire, confrontée à la

disparition tragique de sa sœur. Et aussi touchée par le coming out d'un proche et sa détresse. «J'ai été particulièrement révoltée par la réaction, en milieu scolaire, de jeunes vis-à-vis de l'homosexualité et ai décidé d'écrire un ouvrage sur le sujet.» Intitulé *Adolescents homosexuels. Des préjugés à l'acceptation*, son livre rencontre une large audience. Utilisé comme outil pédagogique, il ouvre la voie à un programme et différentes actions visant à prévenir et contrer l'homophobie dans les écoles vaudoises et genevoises. Un projet qui sera placé sous la responsabilité d'Elisabeth Thorens, attelée à cette tâche durant quatre ans. Avant de démissionner, suite à un burn-out et une charge émotionnelle trop lourde. C'est alors que naît l'idée de la collection des carnets de voyage. Et la possibilité, comme a toujours rêvé l'enseignante, de réaliser des reportages. «A 48 ans, les enfants hors du nid, j'ai enfin pu assouvir cette passion», note cette optimiste qui a trouvé là un créneau en phase avec sa nature indépendante et entrepreneuriale.

Rencontres tous azimuts

Heureuse bien que parfois déstabilisée par des questions exis-

tentielles, reconnaissante envers la vie qui, estime-t-elle, l'a gâtée, Elisabeth Thorens se ressource auprès des siens mais aussi dans la création de projets. Elle envisage d'ailleurs de mettre sur pied un atelier d'écriture avec ses apprentis de l'ETML qui devrait déboucher sur une publication diffusée à l'interne. L'équilibre et le bien-être de cette meneuse passent aussi par des virées dans la nature: marche, vélo, natation, peau de phoque... Autant d'activités qu'elle pratique avec plaisir. Enfin, bien qu'ayant brouillé aux quatre coins de la planète ou presque, Elisabeth Thorens confie adorer la Suisse. Les voyages restent toutefois autant d'occasions de rencontres et de frottements à d'autres cultures figurant au cœur des centres d'intérêt de cette souriante auteure, toujours partante pour vivre des moments d'échange et de partage. Ici et ailleurs. Et en faisant la part belle à des destins de femmes qui nourrissent sa plume.

Sonya Mermoud ■

* *Le Monde des femmes - Suisse*, 352 pages, disponible en librairie au prix de 32 francs ou sur le site www.womeninactionworldwide.org

LIBERTÉ SYNDICALE

Mettre de l'ordre dans le monde, et pas chez nous ?

La Suisse sera désormais représentée au Comité de la liberté syndicale de l'Organisation internationale du travail (OIT). Les syndicats suisses se félicitent de l'élection à ce comité de la collaboratrice du Secrétariat d'état à l'économie (Seco), Valérie Berset Bircher. Cette haute instance de l'OIT examine les plaintes portées contre les pays et faisant état de violations des principes de la liberté syndicale.

En 2006, suite à une plainte déposée par l'USS, le Comité de la liberté syndicale a retenu que la protection contre les licenciements en Suisse ne satisfaisait pas au droit international. Il a déploré que même lors de licenciement abusif pour exercice de droits fondamentaux (liberté syndicale, liberté d'expression, lanceurs d'alerte...), la réintégration de la personne licenciée ne soit pas prévue, mais seulement une indemnité de six mois de salaire tout au plus. Le Comité de la liberté syndicale considère cela comme une violation des conventions 87 et 98 de l'OIT ainsi que de la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH). Une étude réalisée récemment par l'Université de Neuchâtel sur mandat du Seco et de l'Office fédéral de la justice (OFJ) aboutit à la même conclusion. Malgré tout, à ce jour, ni le Seco, ni l'OFJ n'ont appliqué cette prescription. Comment le Seco prétend-il mettre de l'ordre sur la scène mondiale, alors qu'il ne fait pas le ménage dans son propre pays? L'élection au Comité de la liberté syndicale fait honneur à la Suisse et oblige le Conseil fédéral à mettre enfin en œuvre les recommandations de cette instance en mettant la protection contre le licenciement en conformité avec le droit international.

USS/L'ES ■

courrier

Le temps qui passe nous appartient

Pas un instant où le temps qui nous appartient est attaqué, par toutes sortes d'atteintes.

Dernier délire de certains parlementaires fédéraux: la déréglementation du temps de travail. Après les tentatives pour l'extension des horaires des heures d'ouverture des magasins, les sorciers de l'ultralibéralisme veulent redéfinir complètement la notion du temps travaillé.

Qu'est-ce que cela signifie? Tout d'abord, la modification notable du temps de travail, avec pour corollaire la suppression partielle ou complète du timbrage, ce qui supprime le contrôle des abus pour les travailleurs abusés sur le temps de travail; il devient plus difficile de contester ces abus. Après cela, on peut supposer l'apparition d'une flexibilité accrue de l'utilisation du temps travaillé.

Cela veut dire que les travailleurs peuvent devenir en tout temps corvéables à merci. On ne parle pas non plus de la notion d'heures supplémentaires, qui sera totalement galvaudée. De nos jours, les fanatiques de l'ultralibéralisme doivent savoir que le temps où les esclaves étaient appelés à bâtir les pyramides est révolu!

Toutes ces gesticulations sur le temps de travail sont un non-sens, plus on gagne du temps, plus on en manque! D'ailleurs, il est légitime de se poser la question de savoir à qui profitent le plus les gains de productivité. C'est pour cela qu'il faut lutter de toutes nos forces contre ces modifications du temps de travail. La charte des droits de l'homme s'oppose formellement aux tentatives d'esclavagisme ambiant. Le temps qui passe nous appartient afin d'être soi.

Thierry Cortat, membre d'Unia Transjurane, Delémont ■

Vacances estivales

En raison des vacances scolaires, *L'Événement syndical* ne paraîtra pas la semaine prochaine. Nous vous donnons rendez-vous le 26 juillet.

La Rédaction ■

Daniel Süri

de
biais

Le bonheur au travail

Dans ma magnificence sans limites, je vais vous aider à partir en vacances. C'est un service gratuit, compris dans l'abonnement à ce magnifique journal qu'est *L'Événement syndical* (le cirage de pompes aussi est gratuit, mais je vais bientôt demander une augmentation, alors, faut ce qu'y faut...). Donc pour vous donner envie de déguerpier par le premier vol «l'eau coste», expression d'origine british pour dire «à bas prix» en ayant l'air particulièrement au courant de toutes les subtilités du trafic aérien, je vais vous parler du bonheur au travail. Ou plus exactement des recommandations de la presse spécialisée. Comme ça, non seulement vous serez contents de partir, mais vous reviendrez avec la garantie d'un épanouissement dans votre vie professionnelle, qui viendra naturellement s'ajouter à celui que vous connaissez déjà dans votre vie personnelle. Bref heu-reux. Ou heu-reuse. Mieux encore: HEU-REUX. Et – REUSE.



La béatitude, pour ainsi dire et en quelque sorte.

Remarque en passant: le service après-vente précise que la garantie ci-dessus ne s'applique qu'à un achat comptant,

à compter de six mois après la date de vente et pour autant que vous ayez suivi toutes les prescriptions et puissiez en apporter la preuve. A ce jour, il n'y a pas d'effets secondaires connus. Contre-indication: ne pas utiliser si vous êtes déjà heu-reux (ou – reuse), le risque de finir dans un état de ravissement confinant à la niaiserie étant réel. Alors voilà, pour être heureux au travail, il faut suivre des règles. Que croyez-vous? Qu'il suffisait de le décider pour que ça marche? Taratata, fariboles et billevesées que tout cela. D'abord, cesser de vous dénigrer. Vous n'imaginez tout de même pas être heureux en vous considérant comme la reine

des pommes, le roi des imbéciles et le célèbre chef d'escadrille des cons quand ils voleront? Donc, regard fier, menton levé et confiance en soi. Voilà, ça va déjà beaucoup mieux. Surtout, ne culpabilisez pas. Vous faites des erreurs, les autres font des erreurs, tout le monde fait des erreurs, même Macron, et *tomorrow is another day* comme y disent chez M^{me} May, en espérant que tomorrow passe vite! Si vraiment l'erreur est majuscule, du genre le courrier confidentiel qui arrive tout juste chez le client que l'on allait rouler dans la farine, soyez résilient. Ah, enfin! La résilience, qui est au bonheur ce que la confiture est à la tartine! Le premier Cyrulnik venu vous expliquera que la résilience en physique, c'est la résistance au choc des matériaux. Le client gueule et résilie son contrat? Résiliez! Ou résiliencez? Bon, disons, rebondissez! Vous vous en battez l'œil. Et vous rebondissez dans les couloirs de l'entreprise, en chantonnant tra-la-li-la-lère. Succès garanti.

Surtout, si l'on vous rétrograde après votre exploit, ne soyez pas rancunier. Très mauvais, ça, la rancune. De la bile noire, qui vous ronge les sangs, vous rend atrabilaire et mélancolique. Un désastre. Pratiquez le pardon à grande échelle. Oui, le grand pardon (pas le film, la cérémonie, bande de mécréants!), celui où sous l'égide de Saint-Pierre, leur patron, les pêcheurs demandent pardon de leurs péchés et de la surpêche qui vide les océans. Comptez le nombre de mots commençant par «p» dans cette phrase et passons à autre chose. A la jalousie, par exemple. Ça aussi, c'est à bannir. Tartempion vous énerve avec sa facilité de Federer de la vente en ligne? En plus, il est beau comme Alain Delon quand il ne parlait pas de lui à la troisième personne, aussi intelligent que Stephen Hawking – qui déconne tout de même un tantinet avec son grand déménagement sur Mars! – et couvert d'éloges par ses collègues. Eh bien, prenez sa réussite

pour modèle. Et agissez, laissez tomber la frustration, gagnez de l'assurance. Sans ajouter de ma considération distinguée, sinon cette phrase n'aura plus beaucoup de sens (déjà que... hein?). Négligeons les recommandations du genre «trouvez la passion en vous, pas dans votre travail» qui n'exige que de savoir ranger correctement ses affaires et de bien fouiller dans ses poches, ou encore «ne pas regarder les autres comme des machines», qu'un simple contrôle chez l'oculiste peut régler. Venons-en à la recommandation cardinale: «se projeter dans dix ans», qui repose sur la constatation évidente que la plupart des problèmes que vous avez affrontés il y a dix ans ont disparu de votre vie. Faites la même chose pour ceux d'aujourd'hui. Mais oui, vous pouvez partir en vacances malgré votre licenciement: dans dix ans, il n'y paraîtra plus. Allez, bien du bonheur quand même!